

COMMUNE DE JUSSY

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 7 décembre 2015

Le Conseil municipal de la commune de Jussy est convoqué en séance ordinaire sur un avis de la Présidente daté du 30 novembre 2015

Salle du Conseil Municipal, Mairie de Jussy

ORDRE DU JOUR :

- 1.Approbation du procès-verbal de la séance du 9 novembre 2015
- 2.Communications du bureau du conseil municipal
- 3.Communications générales du maire et des adjoints
- 4.Travaux ancienne chapelle. Délibération
- 5.Proposition d'amortissements complémentaires sur l'exercice comptable 2015.
Délibération
- 6.Indemnités Maire et Adjoint 2016 Délibération
- 7.Police municipale, présentation du concept. Vote de principe
- 8.Rapport des présidents de commissions et de l'exécutif sur les affaires en cours
- 9.Fixation des dates des prochaines séances pour les commissions
- 10.Divers

Séance ouverte à 20h05

Séance levée à 21h30

Présidence de séance : Catalina Kauz, présidente du Conseil municipal
Secrétaire du Conseil municipal : René Beaud

Présents : Josef Meyer, Maire
Anne-Françoise Morel, Adjointe
Denis Chenevard, Adjoint

Patricia Crousaz Pantet, Isabelle Dürr, Eric Grand, Richard McAllister, Alain Magistra, Géraldine Mathieu, Philippe Othenin-Girard, Camille Pinget, Myriam Rivollet, Olivier Sommer, Grégoire Stoky, Deborah Wegmuller, conseillers municipaux

Approbation du procès-verbal de la séance du 9 novembre 2015

Approbation du procès-verbal de la séance du 9 novembre 2015

4981 Le procès-verbal de la séance du mois passé n'apportant aucun commentaire, il est adopté avec remerciements à son auteur

Communications du bureau du conseil municipal

Communications générales du maire et des adjoints

- 4983 M. Josef Meyer, maire :
- Statistiques : 07.12.2015 1289 habitants à Jussy. Chômeurs 19 à fin novembre.
- Appel d'offres pour la levée des déchets en porte à porte. Après évaluation des dossiers, le mandat a été octroyé à Transvoirie en fonction du prix proposé qui a fait la différence.
- Travaux au stand de tirs de Jussy. Les travaux sont en cours. Montants devisés à CHF 300'000.00. Subventionnement à recevoir à hauteur de CHF 233'000.00. A financer entre la commune et les carabiniers CHF 70'000.00. Le budget prévu est tenu.
- Pompiers de Jussy. Démission au 31.12.2015 du Four Laurent Morel après 25 années passées au sein de la compagnie.
- Incorporation au 01.01.2016 du sapeur Tim Cappelletti.
- Recherche de secteurs potentiels pour l'implantation d'un nouveau site de stockage des mâchefers dans le canton de Genève.
- Décharge contrôlée bioactive. La décharge du Nant de Châtillon arrive bientôt à saturation. Une nouvelle décharge devra être créée à très brève échéance. Les communes de la rive droite exigent qu'un effort soit fait par celles de la rive gauche en la matière.
- Pour notre région Anières et Jussy font partie des 14 sites étudiés. 3 sont situés sur la commune de Jussy. Agri-Genève refuse cette implantation en zone agricole et préconise d'utiliser des surfaces en forêts. Dans le cadre de ce dossier délicat M. le Maire aimerait s'adjoindre un membre du conseil municipal lors des discussions difficiles qui seront à mener ces prochains mois. Pour mémoire l'exécutif a délivré un préavis négatif pour la création d'une décharge de matériaux terreux sur notre commune. Ce dossier sera transmis à la commission Agriculture et Environnement pour préavis, avant le vote d'une résolution par le conseil municipal qui pourra intervenir lors du conseil municipal du mois de mars 2016.
- M. Denis Chenevard, adjoint :
- Autorisation de travaux délivrée. Fondation Micheli du Crest. Route du Château du Crest 46. Réfection des pierres de taille du château. Préavis favorable délivré à Mme Noëlle Mévaux pour la fourniture et pose de 4 citernes de 1000 litres en acier avec manteau pour le stockage de mazout à la route du Petit Lullier 29.
- Mme Anne-Françoise Morel adjointe :
- Accusé de réception de la délibération du conseil municipal fixant le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2016 à CHF 30.00.
- Accusé de réception de la délibération du conseil municipal portant sur l'approbation du budget de fonctionnement 2016. Le taux des centimes additionnels pour 2016, fixé à 40 centimes et l'autorisation accordée au maire de renouveler les emprunts en 2016.

Travaux ancienne chapelle. Délibération

Travaux ancienne
chapelle. Délibération

4984 Mme la présidente passe la parole à M. Eric Grand, président de la commission Travaux, Constructions, Cimetière. Ce dernier s'étonne du procédé employé pour le vote de cette délibération. Il estime que la commission n'est pas à même de délivrer un préavis à l'intention de ce conseil municipal sur la base des chiffres reçus très tardivement et sur le manque de justifications sur les travaux effectués en dépassement du budget initial. Il demande le renvoi en commission de ce dossier. M. le maire lui répond qu'il ne voit aucun problème à faire voter cette délibération lors d'une prochaine séance. Au vote par 10 voix pour et 2 abstentions, ce dossier est transmis à la commission Travaux, Constructions, Cimetière pour analyse et préavis. Cette délibération n'est pas votée.

Amortissements complémentaires 2015. Délibération

Amortissements
complémentaires
2015. Délibération

4985 Après des explications fournies par Mme Anne-Françoise Morel, adjointe, Mme la présidente donne lecture de la délibération.

Vu l'article 30, lettre d de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,
sur proposition de l'exécutif,
le Conseil municipal
décide

par 12 Oui, 0 Non et 0 Abstention, soit à l'unanimité

1. De procéder à des amortissements complémentaires en 2015
d'un montant total de
CHF 268'861.15 sur les crédits suivants :

0800.1432 Ancienne chapelle CHF 140'000.00
0816.1430 Extension mairie CHF 84'611.15
2101.1433 Transformation bâtiment ancienne école les Beillans
CHF 44'250.00

2. De comptabiliser ces amortissements complémentaires en 2015
sous les rubriques 0800.331.0 pour un montant de CHF
140'000.00, 0800.331.3 pour un montant de CHF 84'611.15,
2100.331.1 pour un montant de CHF 44'250.00,

3. D'ouvrir à cet effet un crédit budgétaire supplémentaire 2015 de
CHF 268'861.15

4. De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une
économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des
plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

M. Eric Grand, conseiller municipal demande à recevoir le
tableau des amortissements avec le détail des comptes qui figurent
au bilan.

Indemnités Maire et adjoints 2016. Délibération

Indemnités Maire et
adjoints 2016.
Délibération

4986 Le poste 02.00.317.0 , Frais de déplacement et de représentation, de la rubrique maire et adjoints étant diminué à hauteur de CHF 4'500.00 suite à de nouvelles instructions fiscales, le montant de la rémunération de l'exécutif poste 02.00.300.0 est porté de CHF 90'000.00 à CHF 96'0000.00. Aucune question n'étant posée, Mme la présidente donne lecture de la délibération :

Proposition relative aux indemnités allouées en 2016 aux Maire et Adjoints

Vu le budget pour l'année 2016, adopté en date du 09 novembre 2015,
vu le rapport de la commission des finances du 03 novembre 2015,
vu l'article 30, al. 1, lettre v, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition de la commission administration,

le Conseil municipal

D E C I D E

Par 12 oui, 0 non, 0 abstention, soit à l'unanimité

de fixer les indemnités allouées au maire et aux adjoints à CHF 96'000.00 au total,

de porter cette somme à la rubrique budgétaire 2016 suivante :

02.00.300.0 Indemnités Maire et Adjoints

Cette délibération est adoptée.

Police municipale, Présentation du concept. Vote de principe

Police municipale,
Présentation du
concept. Vote de
principe

4987 M. Josef Meyer, maire.
Des explications sont fournies sur le projet de convention avec la police municipale de Thônex. Cet accord intercommunal autorisera les APM et les contrôleurs du stationnement de la commune de Thônex à intervenir sur le territoire de la commune de Jussy en vertu des dispositions des articles 9, 13 et 16 de la LAPM (Loi d'application de la police municipale) F.1.07 et du règlement sur les agents de police municipale (RAPM) F. 1 07.01).
Cette future convention est calquée sur celle de la commune de Puplinge. Elle nous permettrait de démarrer cette activité avec souplesse et avec la possibilité de l'adapter à la réalité de notre territoire et de nos exigences.
Le coût pour la commune de Puplinge a représenté en 2014 un

1) en fonction de l'appréciation actuelle de M. le Maire

Modification soumise par Mme Wegmüller

montant de CHF 77'000.00 aux charges et un montant de CHF 27'000.00 aux revenus. Le montant peut varier en fonction de l'intensité des contrôles. Pour la commune de Jussy, un montant net de CHF 50'000.00 a été prévu aux charges.

Diverses questions sont posées sur le pourcentage d'utilisation. M. le maire fait remarquer que le contrôle est prévu 1 fois par semaine. Si l'on parle de 30 heures par semaine il s'agit en réalité de 15 heures pour 2 personnes pour une semaine.

Mme Déborah Wegmüller préconise de baisser le nombre d'heures dès le départ. M. le maire lui répond qu'en cas de nécessité cela sera fait au bout de 6 mois d'activité.

M. Olivier Sommer estime que le temps horaire prévu est exagéré. Ce contrat est basé sur les expériences des communes avoisinantes lui répond M. le maire.

M. Olivier Sommer trouve ces montants démesurés en regard de l'activité déployée.

Au 1er février mise en place des zones de parcage, donc des contrôles seront nécessaires. Pour ce type d'activité la Fondation des Parkings ne se déplace pas en campagne.

2ème élément de ce concept. La police de proximité est clairement dévolue aux polices municipales. M. Pierre Maudet, conseiller d'Etat, en charge du département de la Sécurité incite l'ensemble des communes à adhérer à de telles conventions. Si tel n'était pas le cas la péréquation frapperait les communes qui n'ont pas de police municipale.

M. Eric Grand est persuadé que ces tâches en matière de sécurité municipale doivent être dévolues à des personnes en uniforme. La discussion est ouverte. Veux-t-on ou ne veut-t-on pas de police municipale à Jussy? L'exécutif en est convaincu, on ne peut plus faire sans.

M. Olivier Sommer ne partage pas les mêmes vues que M. le maire. On crée le besoin. On crée du travail pour se valoriser. On veut ennuyer le citoyen.

Mme Anne-Françoise Morel, adjointe. Le refus d'un parking souterrain nous a mené en direction de la limitation du parcage. C'est un rêve que de posséder une zone bleue sans aucun contrôle. La prévention et le contrôle passent inexorablement par des gardes municipaux.

M. Olivier Sommer pense que des engagements au coup par coup seraient bien meilleurs.

M. Philippe Othenin Girard pense qu'il est souhaitable de contrôler le parking. A l'école il est difficile de faire comprendre par les parents d'élèves. La sécurité sur la commune est un mandat important qui nous concerne tous.

M. Josef Meyer, maire détaille l'activité horaire qui est prévue pour notre village. Nous avançons par tâtonnement avec ce dossier. Un 1er bilan sera tiré au bout de 6 mois d'activité.

M. Eric Grand pense qu'une sensibilisation à la préservation de la zone agricole passe également par les gardes municipaux. Le respect des terres cultivées ou en herbe doit être expliqué aux personnes qui viennent se ressourcer dans notre région. La prévention en uniforme fera du bien.

Mme Géraldine Mathieu, à la lecture de la convention se demande si la notion de 1 heure correspond à une heure de travail effectif. Il s'agit bien d'une heure de travail sur site.

M. Eric Grand approuve cette police de proximité.

M. Olivier Sommer se pose également des questions sur les dangers liés à la sortie de l'école.

Après ce long débat, la présidente passe au vote la création d'une police municipale avec un poste à 50% pour la commune de Jussy. Par 7 Oui, 3 Non et 2 abstentions ce projet est accepté.

M. le maire pourra donc signer cette convention. Une diminution de l'activité en cas de nécessité étant toujours possible.

Rapport des présidents de commissions et de l'exécutif sur les affaires en cours

Rapport des présidents de commissions et de l'exécutif sur les affaires en cours

4988 Stratégie, Personnel, Développement, M. Philippe Othenin-Girard, président, et M. Josef Meyer, Maire :
Conseil des jeunes. Réflexions à poursuivre en fonction des expériences menées dans diverses communes.
Projet d'indépendance énergétique toujours à l'ordre du jour.
Le projet de plans des hameaux avance toujours avec notre mandataire et le département
La conférence du professeur Beniston a rencontré un très bon succès avec 120 personnes présentes. Ce projet n'était malheureusement pas intégré par le conseil municipal. D'autres manifestations de ce type nécessitent l'adhésion de tous.
L'orateur du 1er août est toujours recherché.

Finances, Administration, Affaires économiques, M. Richard McAllister, président, et Mme Anne-Françoise Morel, Adjointe :
Pas eu de nouvelle séance

Affaires sociales, Ecole, Sports, Mme Myriam Rivollet, présidente, et Mme Anne-Françoise Morel, Adjointe :
Communications de diverses dates :
15.12.15 Noël communal
21.12.15 Noël des aînés
21.01.16 Soirée des vœux
01.03.16 Soirée citoyenne en ville de Genève
16.- 17.04.16 Sortie du conseil municipal
03.- 04.09.16 Sortie des jeunes. Limitée aux jeunes de Jussy. 80 participants maximum.
APEJ, croque midi. Mme Olivia Lecomte arrêtera son activité à la fin de l'année scolaire 2017. Une nouvelle organisation devra être mise en place pour la réservation, la commande et la facturation des repas. Une réunion est prévue entre l'APEJ et l'exécutif.
Sortie des aînés. Se référer au PV de la commission.
Mme Anne-Françoise Morel rappelle l'installation de défibrillateurs vendredi prochain. Celui de la mairie sera directement relié au 144. Elle transmet les remerciements au conseil municipal de divers participants pour l'organisation de la soirée des aînés.

Travaux, Constructions, Cimetière, M. Eric Grand, président, et M. Denis Chenevard, Adjoint
Pas de nouvelle réunion.

Agriculture, Environnement, Mme Deborah Wegmuller, présidente, et M. Denis Chenevard, Adjoint :
Pas de nouvelle réunion.
Les travaux de la déchetterie se poursuivent. Le déplacement du collecteur est en cours. Une prise en charge du FI est évoquée. Ce projet devrait être terminé d'ici fin février, début mars.

Fixation des dates des prochaines séances pour les commissions

fixation des dates des
prochaines séances
pour les commissions

4989 Stratégie, Personnel, Développement : 04.02.2016 ou Doodle
Finances, Administration, Affaires économiques : 02.02.2016 à
20H00
Affaires sociales, Ecole, Sports : 09.02.2016 à 20H00
Travaux, Constructions, Cimetière : 28.01.2016 à 20H00
Agriculture, Environnement : 08 février 2016 à 20h00 ou Doodle

Divers

Divers

4990 Mme Deborah Wegmuller.
Sensibilisation au tri des déchets dans le prochain Jussy Infos.
Attribution du mandat pour le ramassage des déchets en porte à
porte. Il serait judicieux de demander à une personne de la
commission de participer à la séance d'adjudication et
d'introduire un critère d'énergie grise.
M. Josef Meyer, maire.
Mise sous terre de la ligne électrique de Monniaz. Pas d'avancée
du dossier.
Parcage et macaron. Informations aux personnes concernées dès
le 16 décembre 2015. Rappels courant janvier. Installation de la
signalisation et du marquage pour le 1er février

La Présidente :
Catalina Kauz



Le Vice-Président :
Philippe Othenin-Girard



Le Secrétaire :
René Beaud

